



Le 29 août 2003

Dossier QU-047

Madame Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice
Bureau des audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable
Québec (QC)
G1R 6A6

Objet: Projet de régularisation des crues du bassin versant du Lac Kenogami

Mme Boutin,

La présente fait suite à votre communication du 14 août 2003 concernant l'analyse des documents sur le projet cité en rubrique.

Les experts du secteur des sciences de la Terre de Ressources naturelles Canada (RNCan) ont complété leur révision des documents, en particulier, *Régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami - Information complémentaire: Étude de variantes de gestion estivale du niveau du lac Kénogami*, préparé par Hydro-Québec.

Dans ce document, le promoteur présente deux variantes du projet proposé ainsi qu'une analyse de leurs avantages et inconvénients. Globalement il s'agit de changements plutôt mineurs par rapport au projet original et ces variantes modifient peu la nature des commentaires que RNCan avait émis antérieurement. Certes la variante B présente une réduction de 5 m du niveau du réservoir Pikauba et donc une réduction importante (7,1 km² au lieu de 15,6 km²) de la superficie ennoyée, mais ce ne devrait avoir qu'un effet minime sur la remobilisation des métaux lourds potentiellement toxiques puisque le marnage plus élevé (12 m au lieu de 3 m) risque d'annuler les impacts positifs de cette réduction de superficie en favorisant une érosion beaucoup plus forte ainsi des changements très fréquents des conditions d'oxydoréduction dans les sédiments qui seraient désormais inondés et exondés à répétition.

Pour toute information additionnelle, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Veillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Yanick Matteau

Pour
Catherine Badke
Agente principale d'évaluation environnementale